

N° 2026-005

**Chargé.e de mission valorisation et déploiement
des outils de diagnostic des milieux naturels**

*Poste financé par les crédits du Ministère de la Transition Ecologique au titre de
la Stratégie nationale biodiversité 2030, dans le cadre du projet R&D
REMINAT(tranche 3)*



Corps/Grade : Poste de catégorie A en **contrat de projet** ouvert aux personnels contractuels, pour une durée de **deux ans**.

Prise de poste : 1^{er} Juillet 2026

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le projet intégré de conservation et de restauration des milieux naturels répond à l'un des quatre enjeux de la charte du Parc national de La Réunion : inverser la perte à la biodiversité sur le territoire réunionnais, dont la principale menace est la prolifération d'espèces exotiques envahissantes végétales (EEEV). Le projet intégré vise à améliorer l'état de conservation de la fonctionnalité des milieux naturels par un changement de paradigme (passer de la lutte contre les invasives à la restauration de la fonctionnalité des habitats) mais aussi d'échelles par la prise en compte des 6 000 ha prioritaires contre les 1000 actuellement gérés. Ce projet a pour objectif de co-construire avec tous les partenaires (Département, Région, Etat, ONF, Parc national de La Réunion, CIRAD, CBNM, et Université de La Réunion) une stratégie visant donc à long terme, à conserver les milieux les plus préservés et à restaurer la fonctionnalité des milieux plus dégradés. Pour se faire, il a l'ambition de couvrir l'ensemble des domaines, qui comprennent les actions de diagnostic jusqu'à la construction des programmes d'intervention dans les milieux naturels comme dans les zones d'interfaces, le renforcement des capacités opérationnelles permettant d'avoir les moyens humains et financiers des actions à mener, et la mise en œuvre d'une gouvernance technique mais aussi politique.

La partie connaissance de ce projet intégré est actuellement mise en œuvre par la cellule Recherche & Développement (R&D) ReMiNat (Restauration des Milieux Naturels) depuis septembre 2023 et vise

à établir des plans d'actions par massif, définissant l'ensemble des actions à mener pour améliorer leur état de conservation.

Finalités du métier / Rôle

Dans le cadre du projet R&D ReMiNat (restauration des milieux naturels) le ou la chargé.e de mission « valorisation et déploiement des outils de diagnostic » a en charge au sein de l'établissement public Parc national la valorisation et la poursuite de la phase de diagnostic de milieux naturels prioritaires. Il/Elle met en place de nouveaux inventaires sur des massifs prioritaires par le biais de prestations dans le cadre du projet R&D ReMiNat. Il/elle met en œuvre le Projet d'Etablissement dans son domaine de compétence.

Il-elle contribuera, de façon opérationnelle, au pilotage de l'axe diagnostic du projet R&D ReMiNat en lien étroit avec les autres thématiques du projet, leur référents et l'ensemble des partenaires.

Il-elle mènera ces actions en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par les différentes thématiques, en assurant leur animation, et participera aux actions réalisées par le Parc national, avec l'appui d'experts.

Position dans l'organisation / Liens hiérarchiques et fonctionnels

Le ou la chargé.e de mission « « valorisation et déploiement des outils de diagnostic » exerce ses missions au sein du Service Préservation des Patrimoines Naturels (SPPN) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du chef de service, et l'autorité fonctionnelle de la chargée de mission « flore et habitats naturels ».

Il-elle est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des unités de travail (services et secteurs) du Parc national, mais aussi en lien avec les partenaires institutionnels (CIRAD, Université de La Réunion, DEAL, ONF, Département, CBNM, SPL EDDEN, associations gestionnaires d'espaces naturels...).

Missions et activités principales

Il-elle contribue au :

- Pilotage de l'axe diagnostic du projet R&D Reminat ;
- Coordination de cet axe avec les autres axes du projet, notamment les axes priorisation spatiale et programmations d'action, mais aussi référentiels et actions du projet ;
- Rédaction des cahiers des charges en vue d'externaliser des inventaires de cartographie des habitats, caractérisation du degré d'invasion par les plantes exotiques envahissantes ;
- Suivi et pilotage des prestations de diagnostic ;
- Mise en place et suivi des activités de diagnostic sur les massifs prioritaires aussi bien par les partenaires que par l'établissement public ;
- Gestion des données et possible analyses de données dont analyses statistiques ;
- Réflexion partenariale sur le déploiement des outils de diagnostics disponibles ;
- Animation des groupes de travail organisés dans le cadre de l'élaboration partenariale ;
- Appui aux partenaires à la diffusion et prise en compte des méthodes et outils de diagnostic de milieux naturels
- Appui aux différents axes du projet (priorisation, programmation, suivi de chantiers)
- Rédaction de tout livrable, document, présentation, communiqué sur sa thématique... destinés aux financeurs, aux instances ou aux partenaires.

Compétences requises

• Savoirs et connaissances

- Disposer d'une expérience dans le domaine de l'écologie, des invasions biologiques ;
- Connaissance des marchés publics (notamment le volet rédaction de CCTP) ;
- Connaissance des milieux naturels et des menaces, notamment concernant les invasions biologiques ;
- Connaissances générales en biologie et écologie végétale ;
- Connaissances en technique d'animation de groupes, de réunions et d'animation partenariale ;
- Expérience en travail en équipe et mise en œuvre de programmes multipartenaires ;
- Connaissances en SIG et outils de collecte et d'analyses de données ;
- Anglais courant apprécié.

- **Savoir-faire, savoir-être, aptitudes**
 - Capacité à déployer des protocoles de terrain en milieu tropical ;
 - Rigueur et organisation ;
 - Qualité d'expression écrite et orale ;
 - Maîtrise des outils courants de bureautique et bonne compétence rédactionnelle ;
 - Compétence en statistique et maîtrise des outils (R/ Rstudio)
 - Maîtrise des outils en cartographie (Qgis) ;
 - Capacité d'adaptation et aptitude pour la coordination et le travail en équipe ;
 - Sens du service public et respect des droits et obligations s'y référant ;
 - Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative ;
 - Sens de l'écoute et pédagogie.

Conditions d'accès au poste

- Permis de conduire B ;
- Bonne condition physique.

Rémunération

La rémunération s'inscrit dans l'enveloppe projet sans qu'elle ne puisse l'excéder. Le calcul de rémunération prendra en compte l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents** et en référence à la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).

Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes. Des déplacements réguliers sur l'ensemble de l'île sont à prévoir.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le **09/05/2026**

Personnes à contacter pour information

- Madame Emilie CAZAL – Chargée de mission flore et habitats naturels:
emilie.cazal@reunion-parcnational.fr

- Madame Gwendoline LE LIARD – Responsable du Service Préservation du Patrimoine Naturel
gwendoline.le-liard@reunion-parcnational.fr